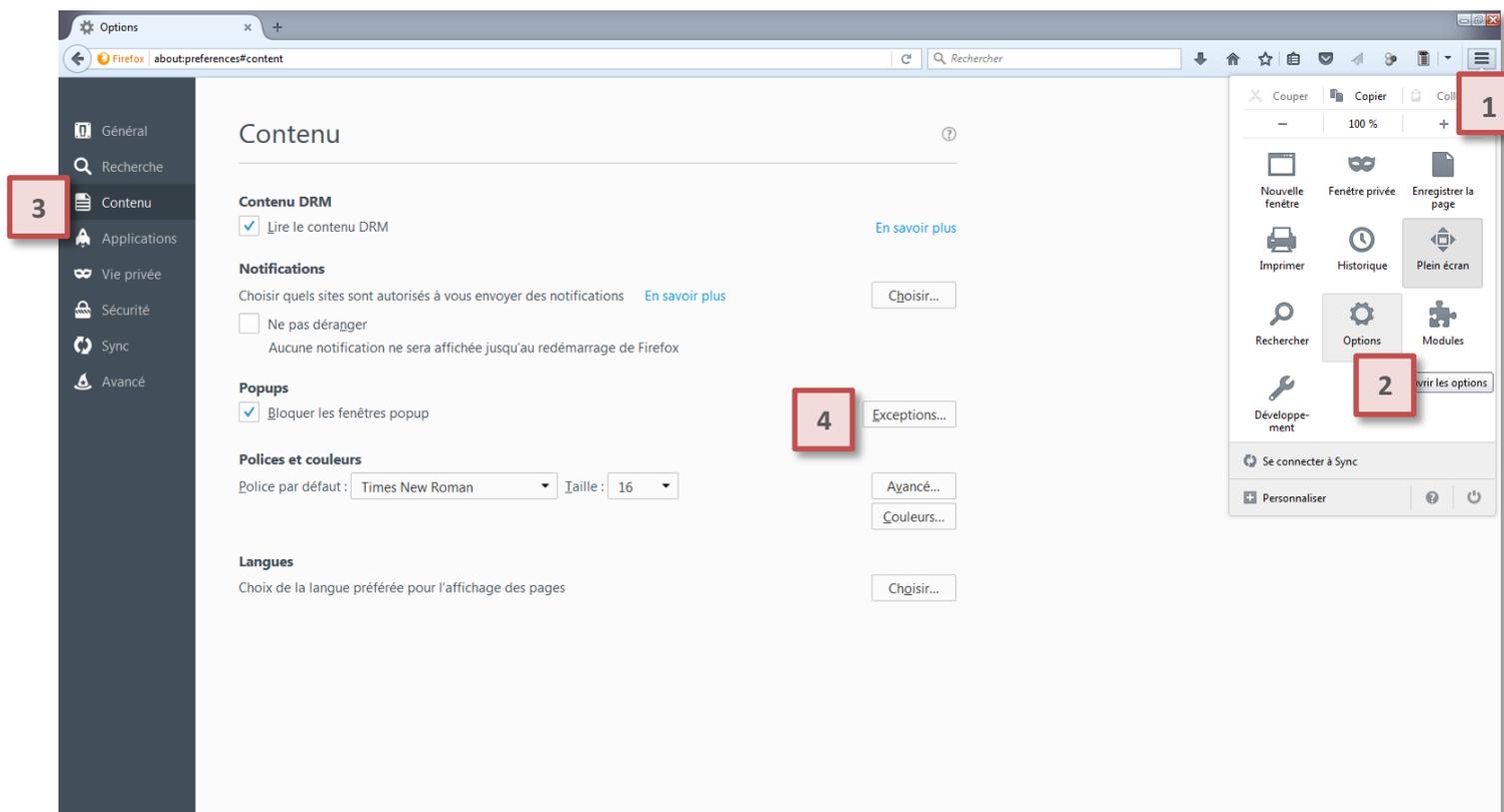


**Vous utilisez FIREFOX et vous ne parvenez pas à visualiser
la popup d'acceptation des conditions d'utilisation ?**

Avant tout, vérifiez qu'aucune popup n'est ouverte en arrière-plan (si c'est le cas, sélectionnez cette popup).

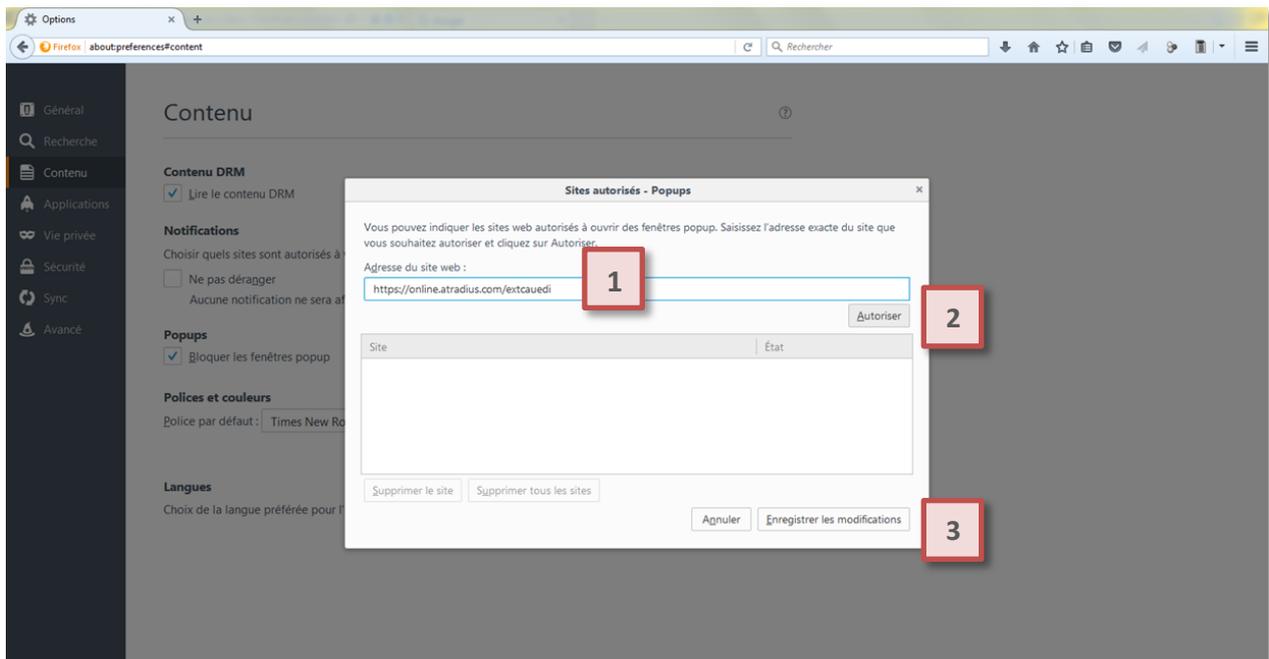
Si aucune popup n'est dissimulée derrière votre fenêtre principale web, veuillez suivre les étapes suivantes :

1. Ouvrir le menu en haut à droite symbolisé par l'icône  (peut varier selon la version du navigateur)
2. Cliquer sur « Options »
3. Puis sur « Contenu »
4. Si la case « Bloquer les fenêtres popup » est cochée, cliquez sur le bouton « Exceptions... » et reportez-vous à la page suivante de ce guide 



Si le bloqueur est activé et que vous ne souhaitez pas le désactiver, autorisez le site *EdiCaution* après avoir cliqué sur le bouton « Exceptions... » de la page précédente :

1. Copier-coller l'adresse suivante dans le champ « Adresse du site web » : <https://online.atradius.com/extcauedi>
2. Cliquer sur « Autoriser »
3. Puis sur « Enregistrer les modifications »
4. Fermer Firefox et le relancer



Vous utilisez **FIREFOX et vous ne parvenez pas à visualiser les cautions au format PDF ?**

Voici les étapes à suivre pour configurer correctement votre navigateur Firefox :

1. Ouvrir le menu en haut à droite symbolisé par l'icône  (peut varier selon la version du navigateur)
2. Cliquer sur « Options »
3. Puis sur « Application »
4. Sélectionner « Utiliser Adobe Acrobat (dans Firefox) » comme application par défaut pour les PDF (Portable Document Format)

Note : si cette option n'est pas proposée, fermez votre navigateur puis téléchargez le logiciel Adobe Acrobat Reader via le lien <https://get.adobe.com/fr/reader/> et recommencez depuis l'étape 1.

5. Fermer et relancer Firefox

